



**PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COP Auvergne-Rhône-Alpes

Biodiversité et Ressources Naturelles – Réunion n°2 (R2)

28 mars 2024

Au programme de ce webinaire



Rappel du contexte et des ambitions de la COP régionale (20')

Mot d'accueil et introduction d'Elise REGNIER - DREAL

Temps de questions réponses (10')



Partage de l'état des lieux et des défis sur la biodiversité (35')

Présentation d'Olivier RICHARD - DREAL

Témoignage de Julien SEMELET, Région Auvergne-Rhône-Alpes

Temps de questions réponses (15')



Partage de l'état des lieux et des défis sur la ressource en eau (35')

Présentation de Patrick CHEGRANI - DREAL

Témoignage de Pascal FURNION - SMAGGA

Temps de questions réponses (15')



Partage de l'état des lieux et des défis sur le foncier (35')

Présentation de Julien PITTION - DREAL

Témoignage de Gregory BERNARD - Clermont Auvergne Métropole

Temps de questions réponses (15')



Conclusion et prochaines étapes (15')

Présentation et mot de la fin d'Elise REGNIER- DREAL

Temps de questions réponses (5')

Contexte, objectifs de la COP et rétroplanning des travaux

Elise REGNIER

Directrice Régionale Adjointe de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

DREAL Auvergne-Rhône-Alpes

Pourquoi se lancer dans des travaux de planification écologique ?

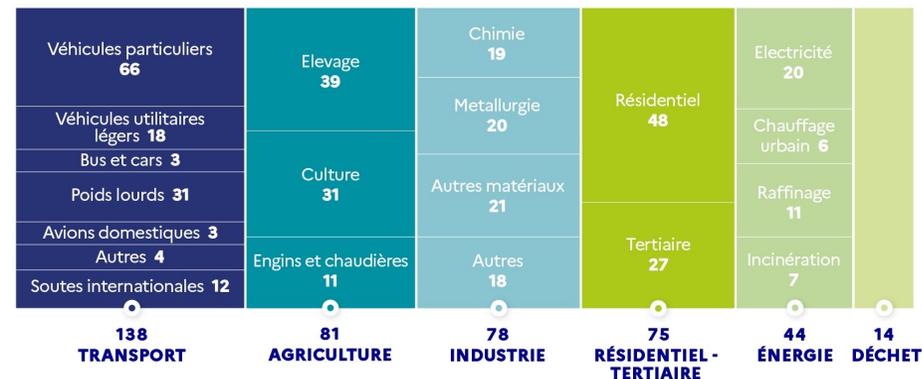
La réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) est l'une des clés de la transition écologique. Si les émissions brutes de la France ont été réduites de 20 % entre 1990 et 2019, nous devons aujourd'hui accélérer, et **réussir à faire davantage en 7 ans que ce que nous avons fait ces 33 dernières années**. L'objectif fixé est celui d'une **d'une accélération de la mise en œuvre de nos actions**.

Par ailleurs, la France s'engage également contre la perte de biodiversité notamment avec la **Stratégie nationale pour la biodiversité**. Malgré cela, la **perte de biodiversité se poursuit**, et le **constat de dégradation mondiale** de la biodiversité s'applique aussi en France.

Enfin, la gestion des ressources naturelles est vitale pour un avenir plus durable. Il est essentiel de préserver nos ressources car celles-ci contribuent à **limiter les effets du changement climatique**. Cela implique également de **réduire les pollutions et de protéger nos sols**. La planification écologique doit promouvoir une **utilisation durable de ces ressources**, en arrêtant l'exploitation excessive et en favorisant leur régénération.

Emissions de gaz à effet de serre (GES) en France par secteur d'activité

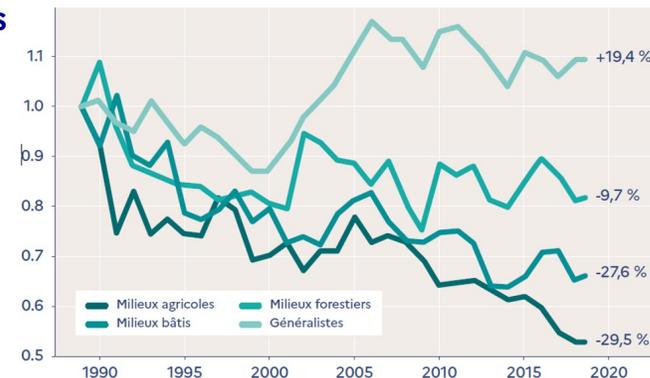
Chiffres de l'année 2021 en millions de tonnes équivalent CO₂



Source : CITEPA-SECTEN, baromètre mensuel – hors UTCATF

Les populations animales continuent à décliner

Évolution temporelle de l'abondance relative des populations d'oiseaux par groupe de spécialisation (STOC)



Sources : MNHN, OFB

Les travaux de planification écologique ont permis de construire un plan qui donne **de la visibilité à l'action pour 2030**



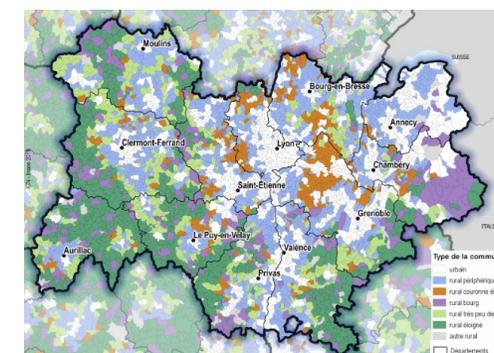
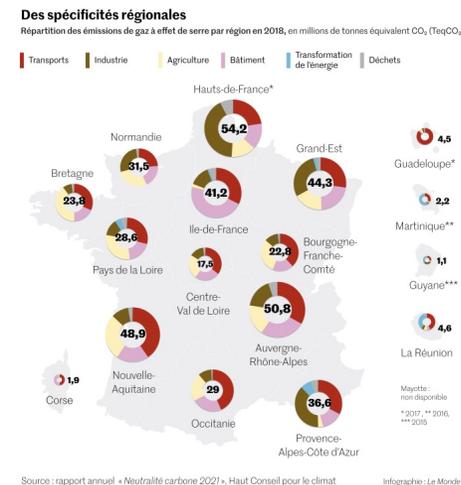
- **Un plan complet**, qui ne se limite pas à la baisse des émissions de gaz à effet de serre, mais apporte aussi les solutions pour **enrayer l'effondrement de la biodiversité, gérer durablement nos ressources naturelles** (eau, biomasse, foncier) et **s'adapter** au changement climatique
- **Un plan collectif**, qui associe l'État, les entreprises, les collectivités locales et qui tient compte de la réalité du quotidien et des spécificités de chaque territoire
- **Un plan cohérent avec notre stratégie de réindustrialisation et de souveraineté**, car il va permettre de créer des emplois, permettre de réduire nos dépendances aux énergies fossiles importées et d'implanter de nouvelles productions sur notre sol.
- **Un plan concret**, qui repose sur des leviers tangibles, permettant un choix éclairé des actions à déployer sur les territoires de la COP.

Les principaux enjeux de la territorialisation de la planification pour la région Auvergne-Rhône-Alpes

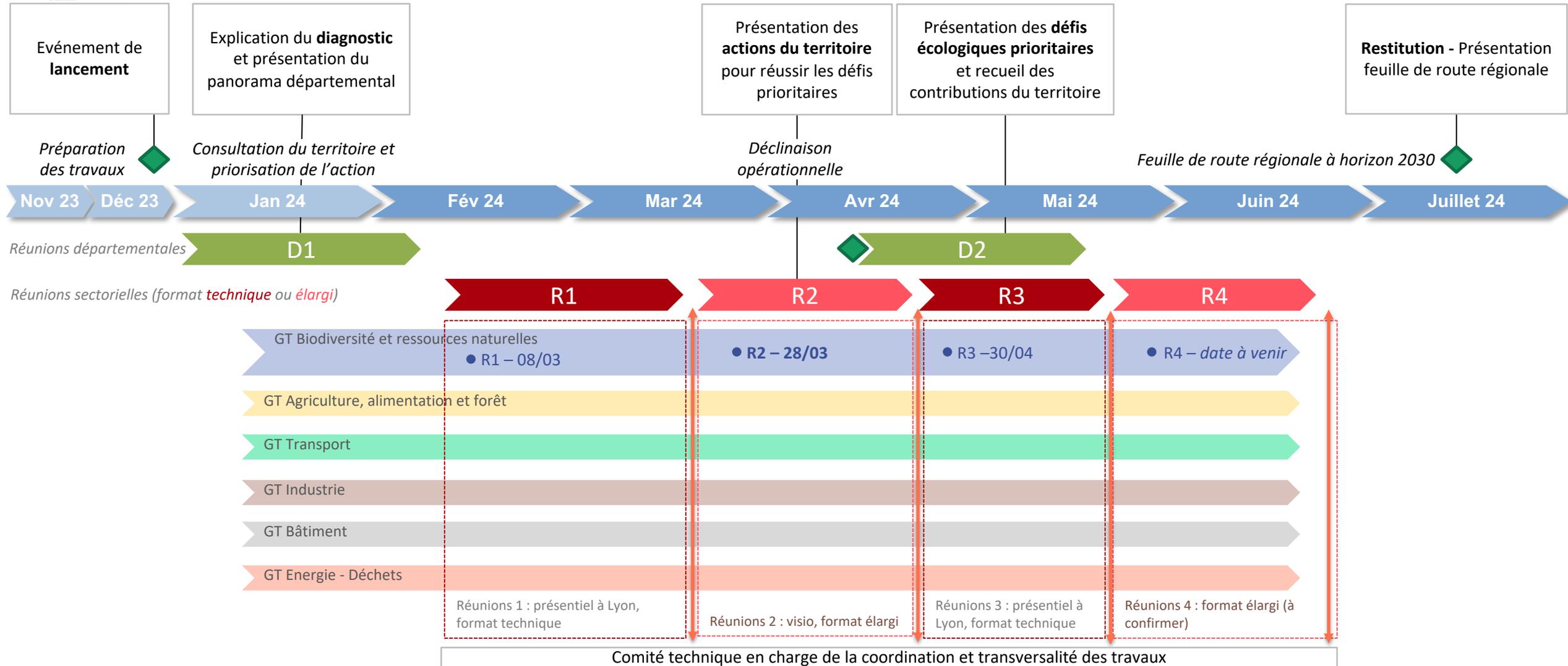
Un **enjeu d'harmonisation** des démarches à différentes échelles et d'intégration des spécificités de chaque territoire, en posant un cadre commun qui permet un dialogue articulé et une vision commune entre les différents acteurs territoriaux ;

Un **enjeu d'appropriation** au niveau territorial de l'impact actuel spécifique à chaque territoire, de la nécessité de la décarbonation, la préservation de la biodiversité et la gestion des ressources ;

Un **enjeu de massification des actions à mettre en œuvre à court terme qui passe par la mobilisation et l'engagement** de l'ensemble des collectivités territoriales, mais aussi des entreprises et des citoyens, en vue d'un partage de l'effort équilibré.

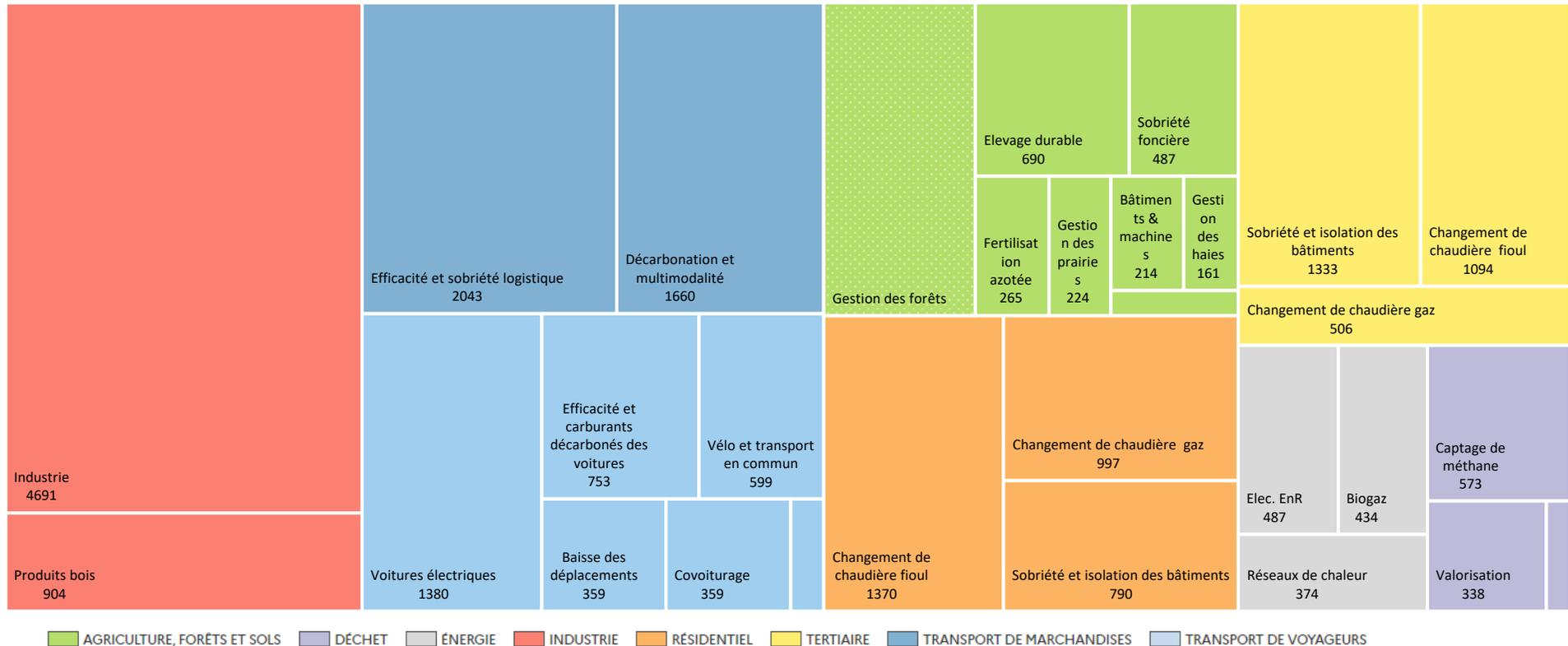


Rétroplanning des travaux en région Auvergne-Rhône-Alpes



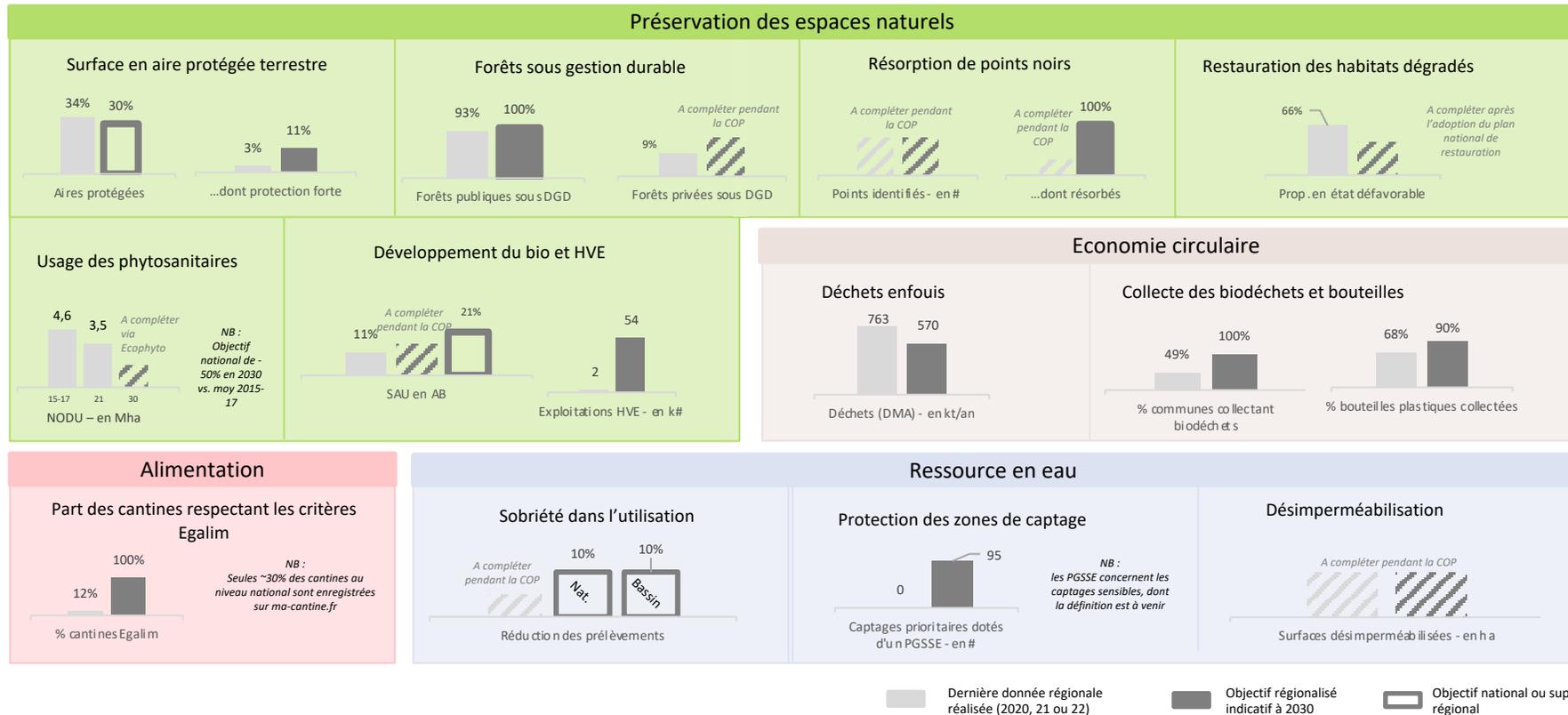
Panorama des leviers : pour poursuivre la décarbonation, la préservation de la biodiversité et la gestion des ressources en région Auvergne-Rhône-Alpes

1 | Panorama des leviers de décarbonation par secteur



Panorama des leviers : pour poursuivre la décarbonation, la préservation de la biodiversité et la gestion des ressources en région Auvergne-Rhône-Alpes

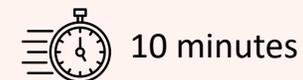
2 | Panorama des leviers de préservation de la biodiversité et gestion des ressources



Questions - réponses



N'hésitez pas à réagir et poser vos questions via l'onglet Q&R



Au programme de ce webinaire

✓ Rappel du contexte et des ambitions de la COP régionale (20')

Présentations d'Elise REGNIER

Temps de questions réponses (10')

✓ Partage de l'état des lieux et des défis sur la biodiversité (35')

Présentation d'Olivier RICHARD - DREAL

Témoignage de Julien SEMELET, Région Auvergne-Rhône-Alpes

Temps de questions réponses (15')

✓ Partage de l'état des lieux et des défis sur la ressource en eau (35')

Présentation de Patrick CHEGRANI - DREAL

Témoignage de Pascal FURNION - SMAGGA

Temps de questions réponses (15')

✓ Partage de l'état des lieux et des défis sur le foncier (35')

Présentation de Julien PITTION - DREAL

Témoignage de Gregory BERNARD - Clermont Auvergne Métropole

Temps de questions réponses (15')

✓ Conclusion et prochaines étapes (15')

Présentation et mot de la fin d'Elise REGNIER- DREAL

Temps de questions réponses (5')

Présentation de l'état des lieux et des défis sur la biodiversité

Olivier RICHARD

Chef du pôle politique de la nature

DREAL Auvergne-Rhône-Alpes

Quiz



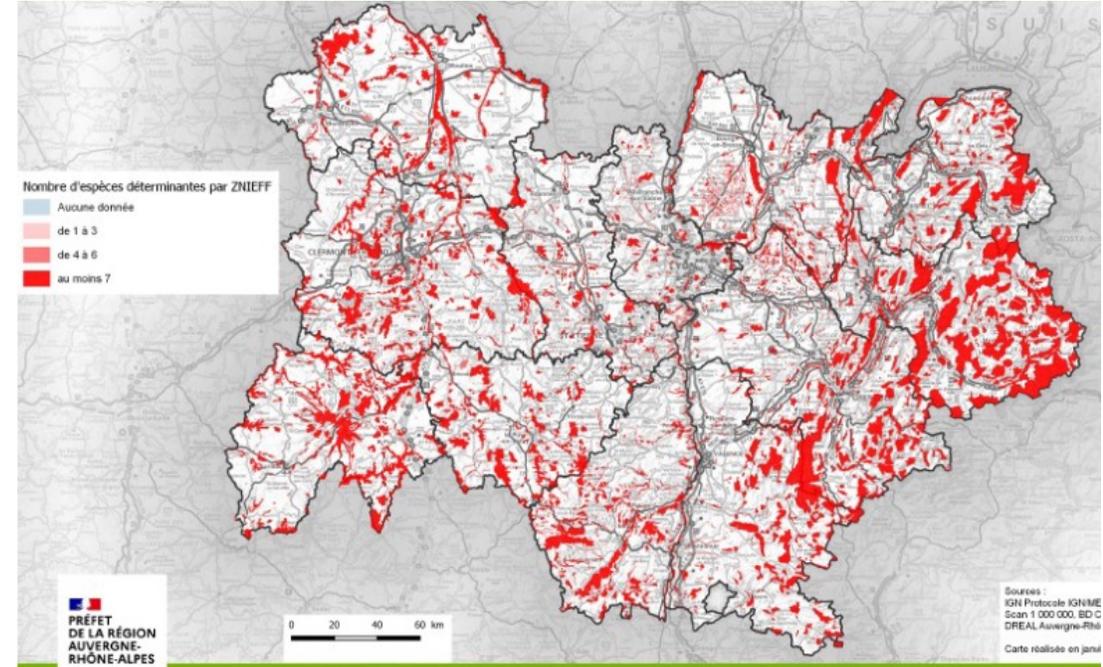
1. Combien d'espèces peut-on trouver en Auvergne-Rhône-Alpes ?
2. Combien d'espèces d'oiseaux nicheurs ont disparu de la région depuis 1900 ?



Partage de l'état des lieux sur la biodiversité

Un territoire de contrastes et d'enjeux

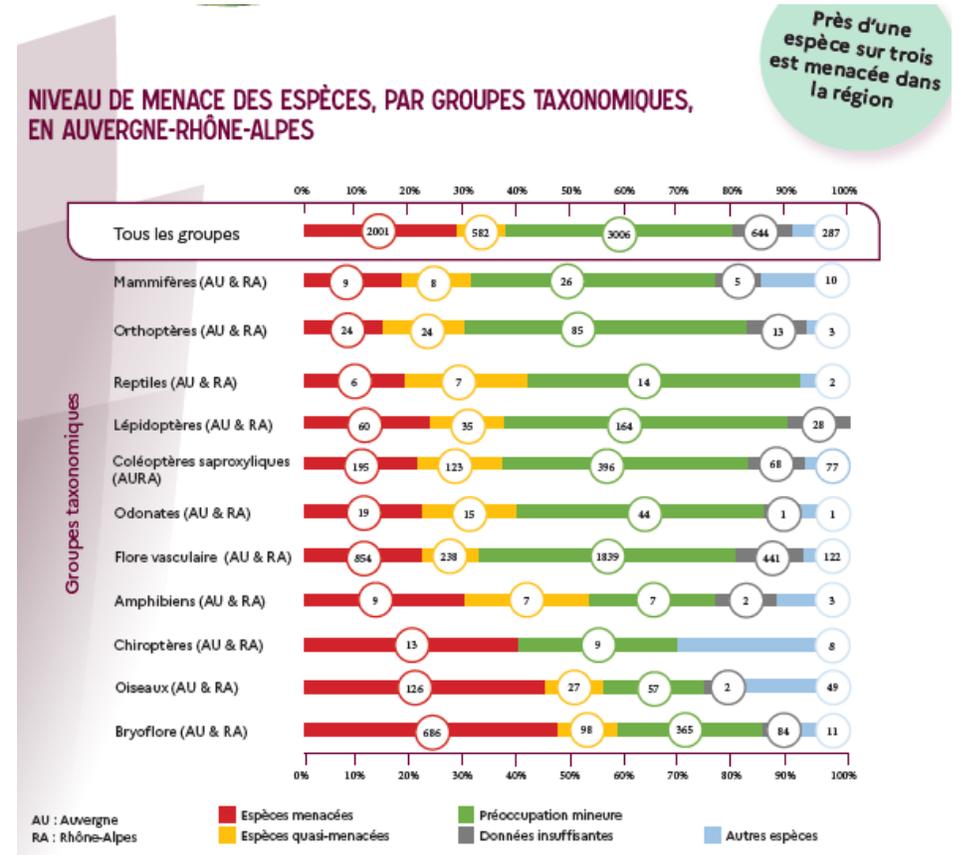
- 3 massifs montagneux
- Un riche réseau hydrographique
- Plus de **30 000 espèces**
- **13 %** du territoire classé en **ZNIEFF de type 1**
- De nombreux **milieux à enjeu**



Partage de l'état des lieux sur la biodiversité

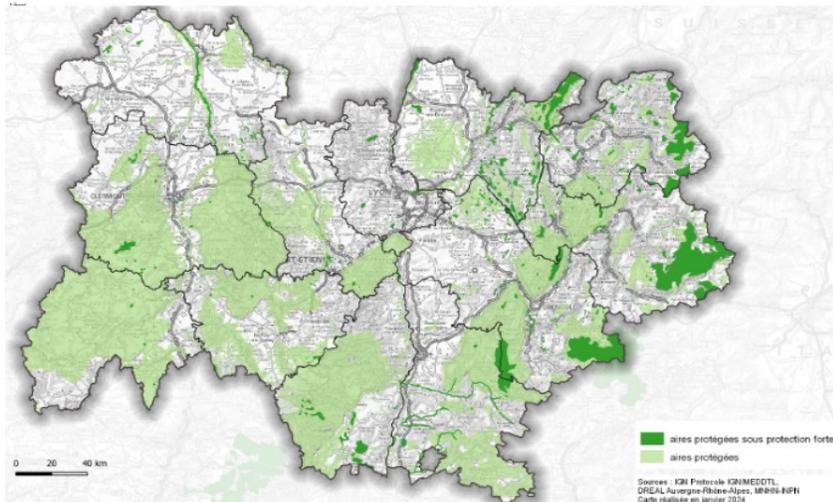
Des espaces naturels sous pression des activités anthropiques

- **22 % des espaces agricoles** de la région sont considérés comme **peu anthropisés**
- Poursuite de **l'artificialisation**
- Une utilisation de **produits phytosanitaires** qui reste importante
- Environ **500 000 passereaux tués** chaque année sur les routes de la région
- **Conséquences du changement climatique** particulièrement marquées en Auvergne-Rhône-Alpes



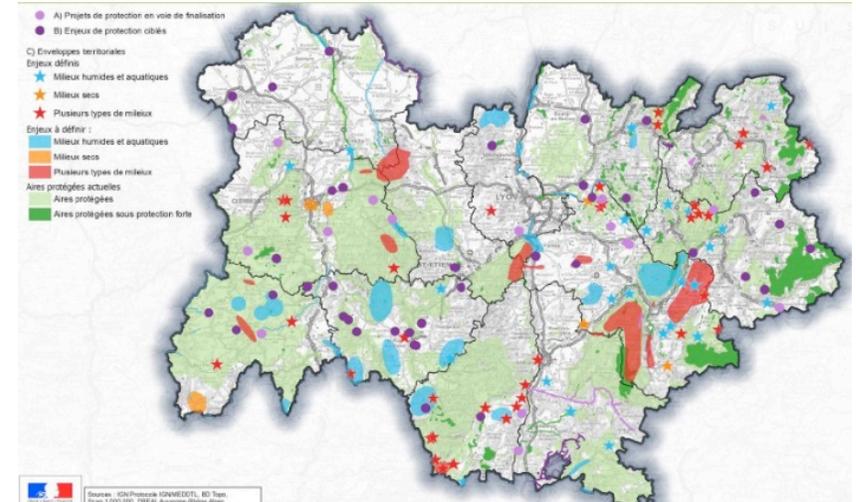
Partage de l'état des lieux sur la biodiversité

Une augmentation des surfaces en aires protégées nécessaire



Chemin parcouru :

- Vision des enjeux de protection à 10 ans et un premier plan d'actions triennal dans le cadre de la déclinaison régionale de la stratégie nationale
- Une centaine de sites à protéger d'ici 2026 (17 projets aboutis depuis 2021)



Chemin restant à parcourir :

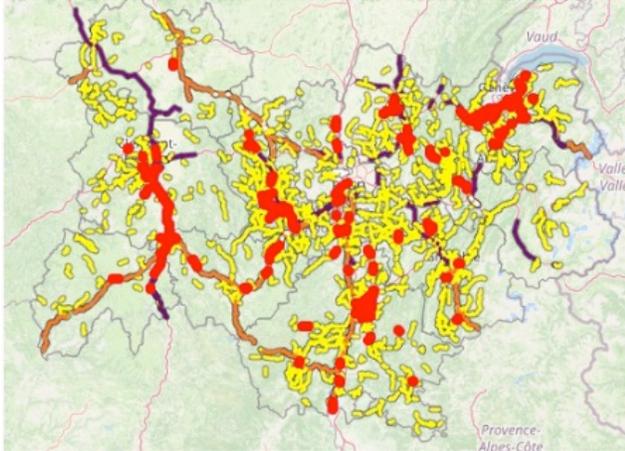
Les projets ayant abouti depuis 2021 ont fait évoluer la surface de la région sous protection forte de 3,03 % à 3,08 %

→ Nécessité d'un changement d'échelle de la protection des territoires

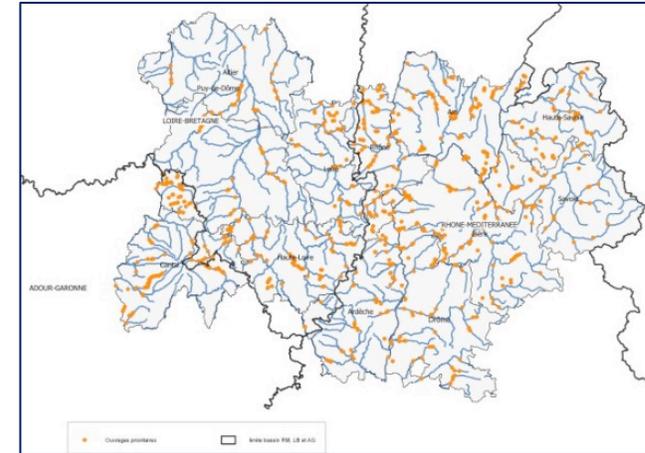
Partage de l'état des lieux sur la biodiversité

Des continuités écologiques (trames vertes et bleues) à recréer

Trames vertes



Trames bleues



Chemin parcouru :

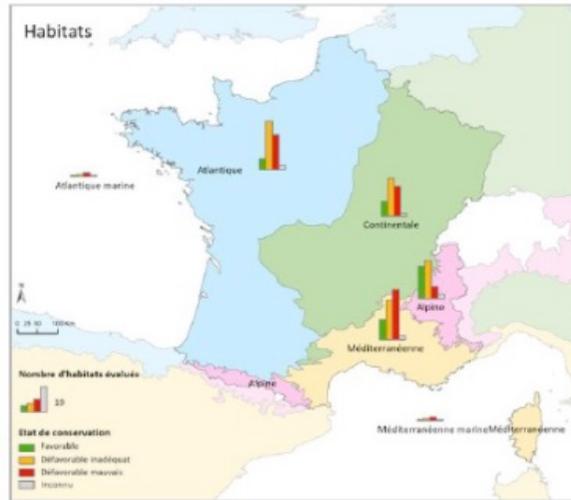
- Dispositif partenarial d'observation
- Dispositif de financement
- Contrats Vert et Bleu (CVB)

Chemin restant à parcourir :

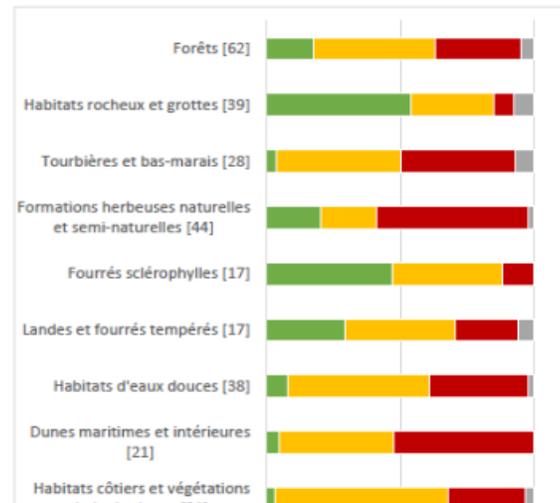
→ Elaborer un état des lieux hiérarchisé des discontinuités écologiques et lancer un plan d'actions de résorption

Partage de l'état des lieux sur la biodiversité

Des travaux de restauration écologique à engager



Troisième évaluation des habitats et espèces de la DHFF (2013-2018)



Etat de conservation des habitats par grand type d'habitat pour la période 2013-2018
(le nombre entre crochets indique le nombre d'évaluation réalisées)

Chemin parcouru :

- Stratégie et/ou financements existants sur certains milieux : humides, haies
- Nouveaux outils de financements publics (fonds vert notamment) et privé (sites naturels de compensation, de restauration et de renaturation)



Chemin restant à parcourir :

- Elaborer un état des lieux régional de l'état de conservation des habitats naturels
- A partir de cet état des lieux, fixer des objectifs chiffrés et hiérarchisés de surfaces à restaurer dans le cadre du règlement européen



Présentation des défis identifiés sur la biodiversité

1. Couvrir **4%** du territoire de la région avec des **aires protégées sous protection forte** d'ici à 2030

2. **Résorber 100%** des **principaux obstacles** à la libre circulation des espèces d'ici 2030

3. Pour chaque intercommunalité, **définir une première cartographie des habitats dégradés** et **mettre en place un projet de restauration écologique** ayant des impacts favorables sur les milieux à enjeux

Les actions emblématiques pour relever les défis sur la biodiversité

Aires protégées

- Mettre en œuvre la reconnaissance en protection forte de nouveaux espaces protégés dans une démarche d'amélioration en continu
- Créer de nouvelles réserves naturelles nationales
- Soutenir la mise en œuvre du dispositif « obligations réelles environnementales »

Continuités écologiques

- Contribuer à l'identification des principaux obstacles grâce aux travaux de recherche et au suivi de la mortalité routière de la faune sauvage
- Mobiliser les acteurs pour lister les principaux points noirs et Faciliter l'accès aux financements pour la résorption grâce au Fonds vert
- Profiter des opérations courantes d'entretien du réseau pour améliorer la transparence écologique des infrastructures

Restauration écologique

- Renforcer l'appui aux intercommunalités pour relever le défi de renaturation (aide à l'identification des sites à enjeux, accompagnement technique, sensibilisation et formation des élus, techniciens, grand public) via des partenaires relais (CEN, PNR, etc.)
- Mettre en œuvre des centres de ressources techniques dédiés par milieux et faciliter l'accès aux financements



Témoignage



Julien SEMELET

Directeur adjoint de l'Environnement et de l'Ecologie positive



La Région

Auvergne-Rhône-Alpes



Témoignage sur la biodiversité :

**LA REGION PROTEGE SON PATRIMOINE NATUREL
EXCEPTIONNEL**

COP Auvergne-Rhône-Alpes

Biodiversité et Ressources Naturelle

Réunion n°2 (R2) - 28/03/2024



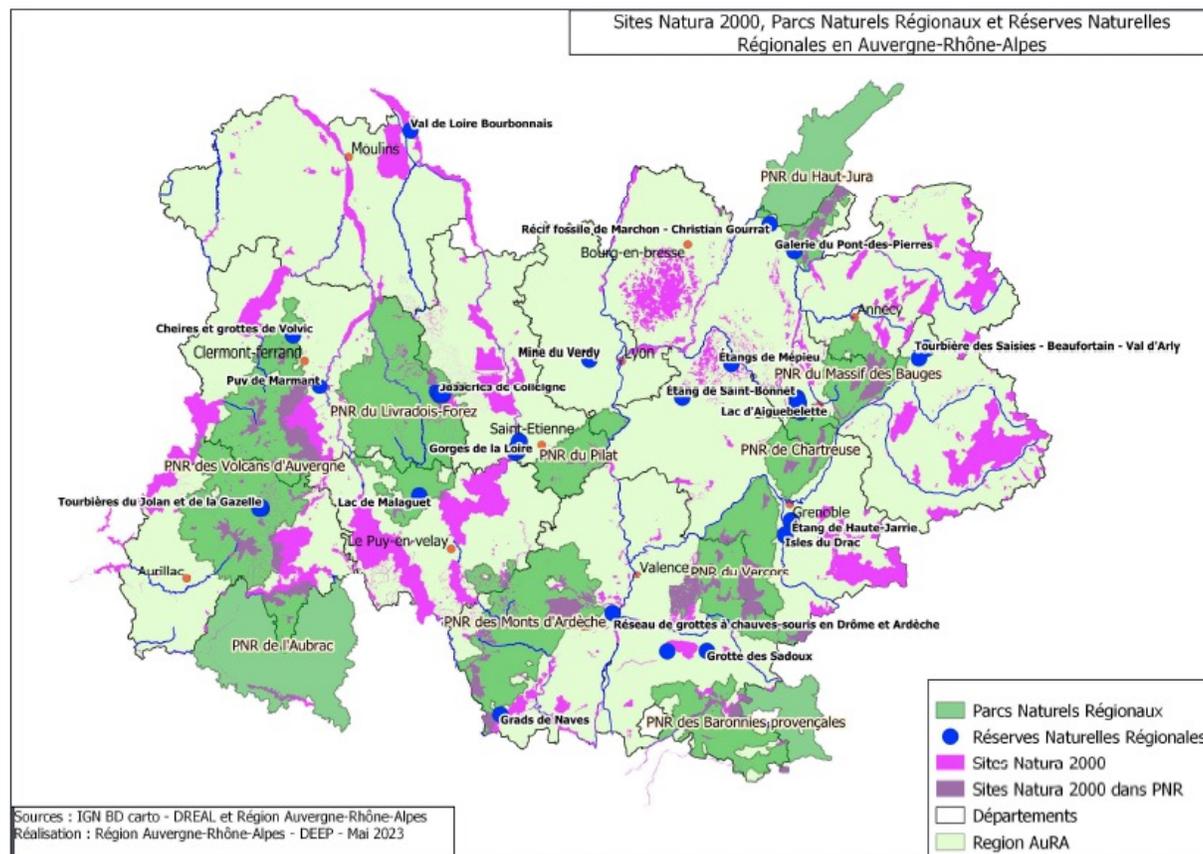
Aires protégées

(Défi 1 : couvrir 4% de la région par des aires de protection forte d'ici 2030)

- Aires de protection forte : **19 Réserves naturelles Régionales.**

Au-delà des aires dites de protection forte :

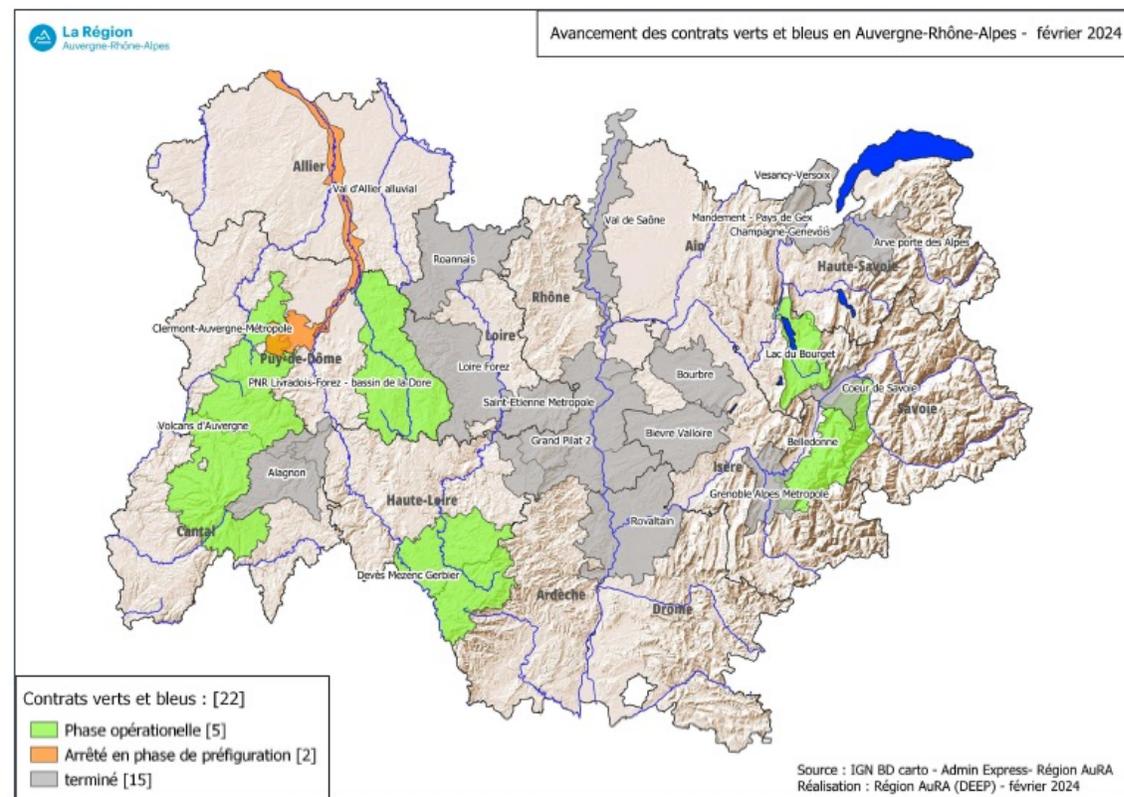
- **10 Parcs Naturels Régionaux**
- **261 sites Natura 2000.**
- AMI pour **12 espèces ou groupe d'espèces prioritaires** en Auvergne-Rhône-Alpes
- Exemple : le groupe d'espèces emblématique des chauves-souris présent dans 3 RNR :
 - Cheires et grottes de Volvic (63)
 - Galerie du Pont des pierres (01)
 - Réseau de grottes à chauves-souris en Drôme et Ardèche (07-26).



Continuités écologiques

(Défi 2 : résorption de 100% des principaux obstacles à la circulation des espèces)

- **Les Règles 35 à 41 du SRADDET relative aux continuités écologiques** : cartographie, préservation et si possible restauration des continuités écologiques (SCOT, PLU, Chartes PNR)
 - => La Région accompagne les intercommunalités dans l'élaboration de leurs documents de planification et rédige un avis sur leur compatibilité avec les règles relatives à la TVB.
- **Les contrats verts et bleus** : 20 contrats signés dont 5 encore actifs, sur des secteurs à enjeux prioritaires
 - Amélioration des connaissances (cartographies) sur la TVB
 - Restauration des continuités écologiques
- **Réseau régional GEIST** (Groupe d'échange sur les infrastructures de transport), copilotage DREAL/Région, animé par le CEREMA.



Restoration des milieux

(Défi 3 : 1 projet de restauration dans chaque intercommunalité de la région)

Le Plan régional d'action biodiversité (2023-2028) entre la Région, l'Etat et ses Etablissements publics (Agences de l'Eau et OFB)

=> Axe 1 : « mobiliser les acteurs et reconquérir la biodiversité dans les territoires »

- **Réseau TEN** (Territoires Engagés pour la Nature)
- **Observatoire Régional de la Biodiversité (ORB)**
 - volet « Agir en région pour la biodiversité »
 - Pôle « Arbres hors forêt».
- **Conventions pluriannuelles d'objectifs** avec des partenaires relais (CEN, CBN, LPO)
 - Aide technique aux porteurs de projets
 - Restauration écologique (pelouses sèches, zones humides, habitats d'espèces menacées...)
- **Mise en place d'un « guichet unique » et une ingénierie financière pour la biodiversité**

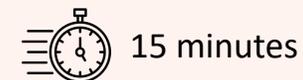


Merci

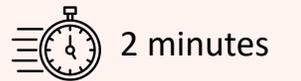
Questions - réponses



N'hésitez pas à réagir et poser vos questions via l'onglet Q&R



Et vous ?



Au programme de ce webinaire

✓ Rappel du contexte et des ambitions de la COP régionale (20')

Présentations d'Elise REGNIER

Temps de questions réponses (10')

✓ Partage de l'état des lieux et des défis sur la biodiversité (35')

Présentation d'Olivier RICHARD - DREAL

Témoignage de Julien SEMELET, Région Auvergne-Rhône-Alpes

Temps de questions réponses (15')

✓ Partage de l'état des lieux et des défis sur la ressource en eau (35')

Présentation de Patrick CHEGRANI - DREAL

Témoignage de Pascal FURNION - SMAGGA

Temps de questions réponses (15')

✓ Partage de l'état des lieux et des défis sur le foncier (35')

Présentation de Julien PITTION - DREAL

Témoignage de Gregory BERNARD - Clermont Auvergne Métropole

Temps de questions réponses (15')

✓ Conclusion et prochaines étapes (15')

Présentation et mot de la fin d'Elise REGNIER- DREAL

Temps de questions réponses (5')

Présentation de l'état des lieux et des défis sur l'eau

Patrick CHEGRANI

Responsable du pôle de la politique de l'eau

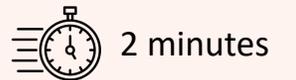
Service Eau, Hydroélectricité, Nature

DREAL Auvergne-Rhône-Alpes

Quiz

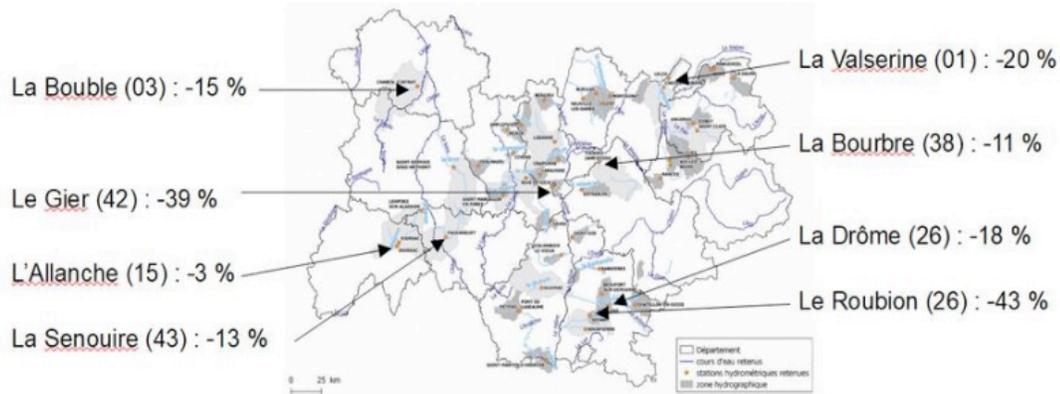


1. Quel est le pourcentage de cours d'eau de la région en bon état écologique (au sens des « masses d'eau » des SDAGE) ?
2. Quel a été le déficit de pluviométrie moyen en région en 2021-2023 ?

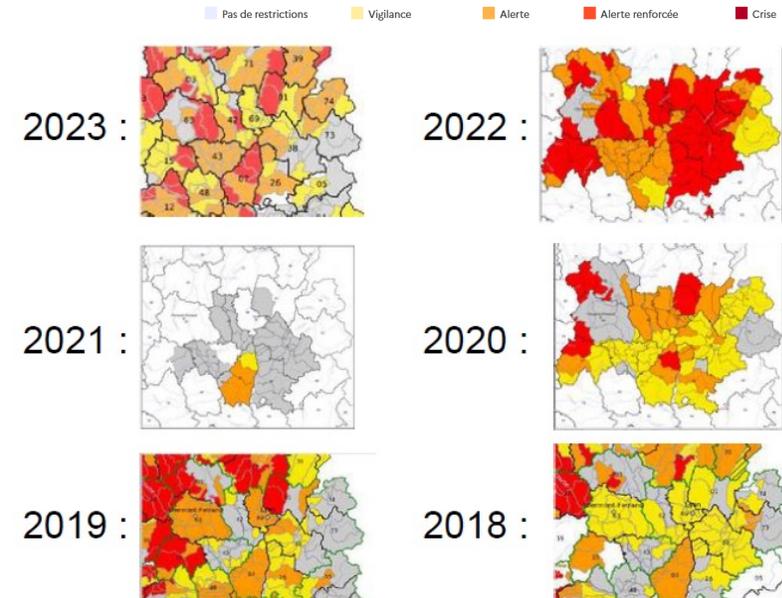


Partage de l'état des lieux sur la ressource en eau

Des ressources en difficultés sous l'effet de l'évolution du climat



Evolution du débit minimal mensuel de cours d'eau entre les 2 dernières périodes de 30 ans (de 1966-1995 à 1992-2021) (source ORCAE)



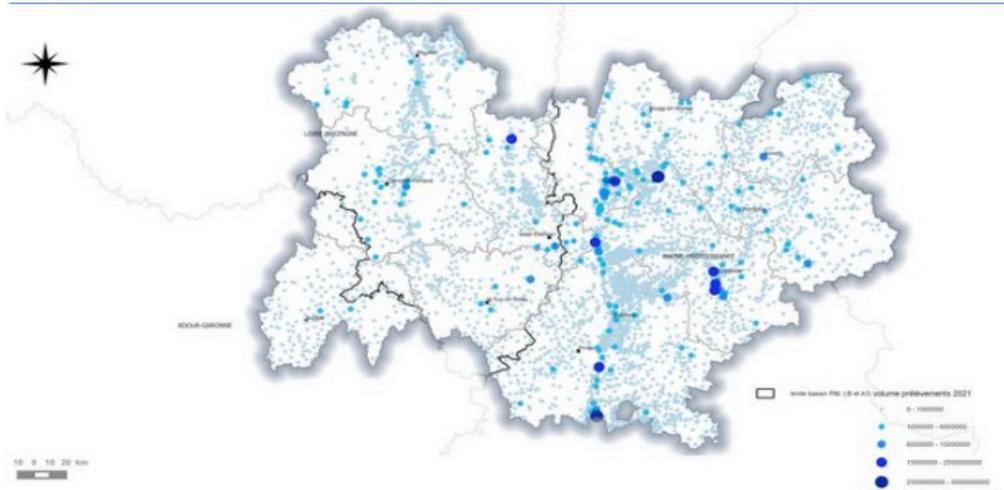
Les restrictions des usages de l'eau (eaux de surface) au 1er septembre des dernières années (source Propluvia)

Partage de l'état des lieux sur la ressource en eau

Prélèvements et consommation d'eau

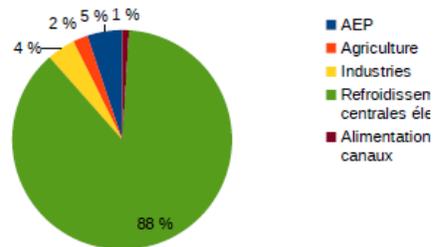
Région AuRA :

- 2/3 des prélèvements nationaux pour le refroidissement des centrales
- 20 % des prélèvements industriels (supérieur à la moyenne nationale)
- 12,7 % des prélèvements AEP
- 9,5 % des prélèvements agricoles (inférieur à la moyenne nationale)

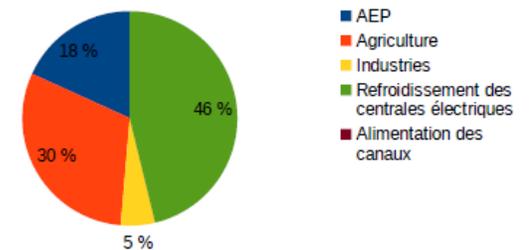


Cartes des prélèvements d'eau (2021, BNPE)

% des volumes prélevés par usage
(région Auvergne-Rhône-Alpes)



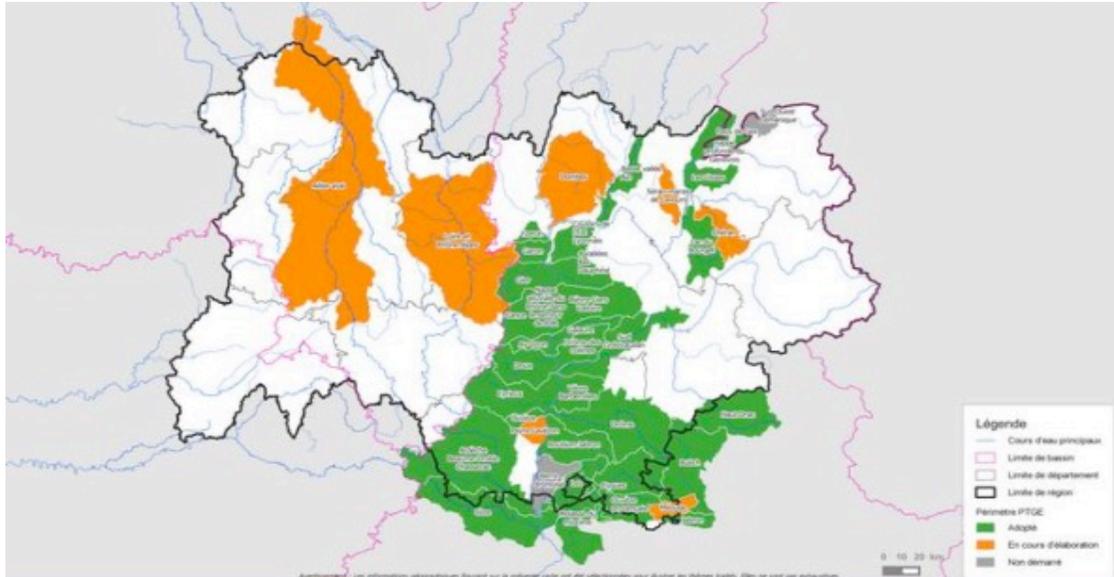
% des volumes consommés par usage
(région Auvergne-Rhône-Alpes)



12,22 milliards de m³ d'eau douce prélevés (44 % des prélèvements nationaux) et 729 millions de m³ consommés (2017-2021, BNPE)

Etat des lieux de la ressource en eau

Chemin parcouru et chemin restant à parcourir



Avancement dans l'élaboration des PTGE en AuRA

Chemin parcouru :

- 35 projets de territoires pour la gestion de l'eau, dont 28 adoptés
- Volumes d'eau économisés dans les PTGE validés : 8,2 Mm³ en 2020-2022



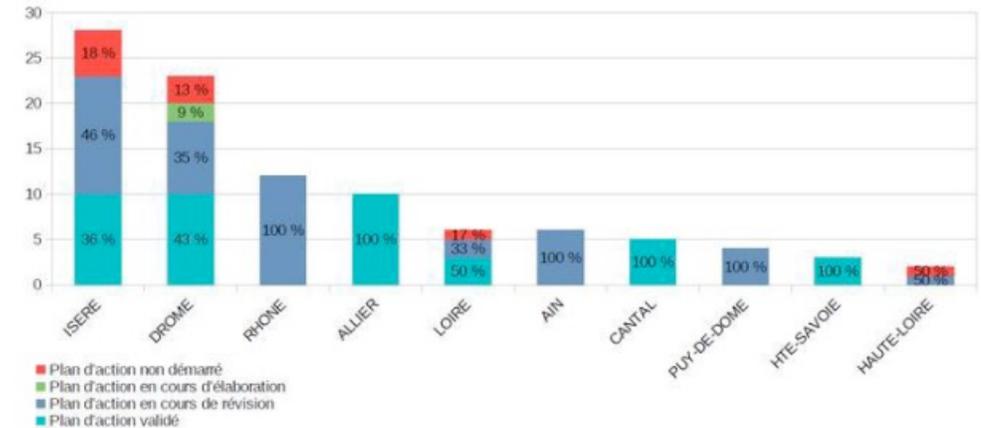
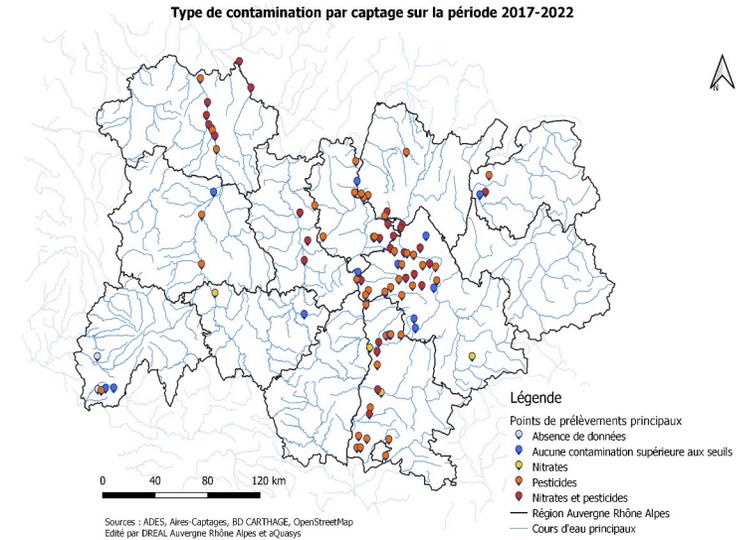
Chemin restant à parcourir :

- Définir une trajectoire de sobriété par bassin versant, en s'inspirant de la démarche PTGE (instance de concertation, étude de volumes prélevables, plan d'actions multi-partenarial), d'abord sur les bassins en déséquilibre ou en équilibre fragile, puis sur l'ensemble de la région
- Mettre en œuvre les actions identifiées pour atteindre l'équilibre de la ressource en eau
- Mettre en oeuvre les SDAGE et les programmes de mesures (objectif de 75% de masses d'eau en bon état en 2027)

Etat des lieux de la ressource en eau

Protection des zones de captage d'eau

- **8.227 captages alimentant les réseaux publics d'eau potable en région**
- **6.372 captages disposant de périmètres de protection**
- **98 captages considérés « prioritaires »** (sur 1.000 identifiés en France) : ressources en eau potable stratégiques dont la qualité est dégradée ou menacée
- Notion de **captages « sensibles »** en cours de définition au niveau national
- **75 % des captages contaminés par des nitrates/phytos** (données 2018-2023)
- **41 % des plans d'actions validés et 46 % en révision** (données 2023)



Etat des lieux de la ressource en eau

Chemin parcouru et chemin restant à parcourir

Chemin parcouru :

- 89,5 % des plans d'actions des 98 captages prioritaires validés ou en révision
- Mobilisation d'outils d'aide à l'évolution des pratiques agricoles : MAEC (23 captages), PSE (19 captages), Ecophyto (16 captages)
- Initiation du dispositif réglementaire sur 19 captages (ZSCE de niveau 2 : validation du programme d'actions)



Chemin à parcourir :

- Finaliser et mettre en œuvre les plans d'actions des 98 captages prioritaires
- Élaborer un PGSSE sur les captages sensibles
- Disposer d'indicateurs de suivi des pratiques agricoles dans les aires d'alimentation de captages
- Mobiliser les bons leviers pour reconquérir la qualité de l'eau (réglementaires, fonciers, à l'échelle des territoires)



Présentation des défis identifiés sur la ressource en eau

4. Coconstruire une **trajectoire de sobriété de la ressource en eau** sur chaque bassin versant de la région, et la mettre en œuvre collectivement pour atteindre **-10% d'eau prélevée** d'ici 2030

5. Accompagner l'évolution des activités sur les **aires d'alimentation des captages** pour **reconquérir et pérenniser la qualité de l'eau**

Les actions emblématiques pour relever les défis sur l'eau

Mettre en œuvre le « **panier de solutions** » des PTGE, à adapter aux enjeux des territoires :

- Rénover les réseaux d'alimentation en eau potable de faible rendement
- Mettre en place des actions de gestion structurelle de la ressource en eau : sobriété, adaptation des activités, recyclage, solutions fondées sur la nature...
- Intégrer la gestion de l'eau dans l'aménagement du territoire (documents d'urbanisme notamment)

Poursuivre la reconquête de la qualité de l'eau des captages :

- Mobiliser le dispositif des paiements pour services environnementaux (PSE)
- Élaborer et mettre en œuvre des stratégies foncières sur les aires d'alimentation des captages



Témoignage



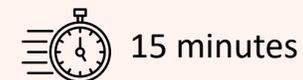
Pascal FURNION

Vice-président en charge de la ressource en eau

Questions - réponses

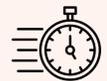


N'hésitez pas à réagir et poser vos questions via l'onglet Q&R



Et vous ?



 2 minutes

Au programme de ce webinar

✓ Rappel du contexte et des ambitions de la COP régionale (20')

Présentations d'Elise REGNIER

Temps de questions réponses (10')

✓ Partage de l'état des lieux et des défis sur la biodiversité (35')

Présentation d'Olivier RICHARD - DREAL

Témoignage de Julien SEMELET, Région Auvergne-Rhône-Alpes

Temps de questions réponses (15')

✓ Partage de l'état des lieux et des défis sur la ressource en eau (35')

Présentation de Patrick CHEGRANI - DREAL

Témoignage de Pascal FURNION - SMAGGA

Temps de questions réponses (15')

✓ Partage de l'état des lieux et des défis sur le foncier (35')

Présentation de Julien PITTION - DREAL

Témoignage de Gregory BERNARD - Clermont Auvergne Métropole

Temps de questions réponses (15')

✓ Conclusion et prochaines étapes (15')

Présentation et mot de la fin d'Elise REGNIER- DREAL

Temps de questions réponses (5')

Présentation de l'état des lieux et des défis sur le foncier

Julien PITTION

Chef du pôle stratégie et animation

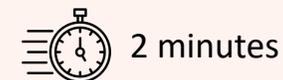
Service Mobilité Aménagement Paysages

DREAL Auvergne-Rhône-Alpes

Quiz



1. Quelle est la surface d'espaces naturels agricoles et forestiers consommés durant l'année 2021 en ha au niveau régional ?
2. Quelle part de la consommation d'espace pour de l'habitat est imputable à des opérations de moins de 8 logements par ha ?



Partage de l'état des lieux sur le foncier

- **Des bénéfices pour la planète :** les sols « vivants » favorisent la biodiversité, limitent les risques d'inondation par ruissellement, stockent du carbone.



L'artificialisation des sols est la **1^{ère}** cause de l'érosion de la biodiversité.



1 ha d'étalement urbain entraîne l'émission de **190 à 290 tCO₂**.

- **Des bénéfices pour les habitants :** une ville moins étalée diminue les temps et coûts de transport, limite la facture énergétique, favorise la proximité des espaces naturels, préserve le potentiel de production des sols agricoles en circuit court.



La facture énergétique des ménages serait **10 % plus faible** sans l'étalement urbain des 20 dernières années.



Les distances parcourues en voiture sont **1,5 moins importantes** pour les habitants des centralités urbaines que pour ceux des périphéries.

- **Des bénéfices pour les collectivités :** moindre coût d'investissement et de fonctionnement pour les équipements publics (réseaux, voirie, services...), un territoire préservé et résilient.

RÉPARER LA VILLE

Rénovation des espaces déjà urbanisés = plus de logements, un centre-ville dynamisé, de l'emploi local

AMÉLIORER LE CADRE DE VIE

Préservation du cadre naturel et du patrimoine = renforcement de l'attractivité du territoire et développement de la nature en ville

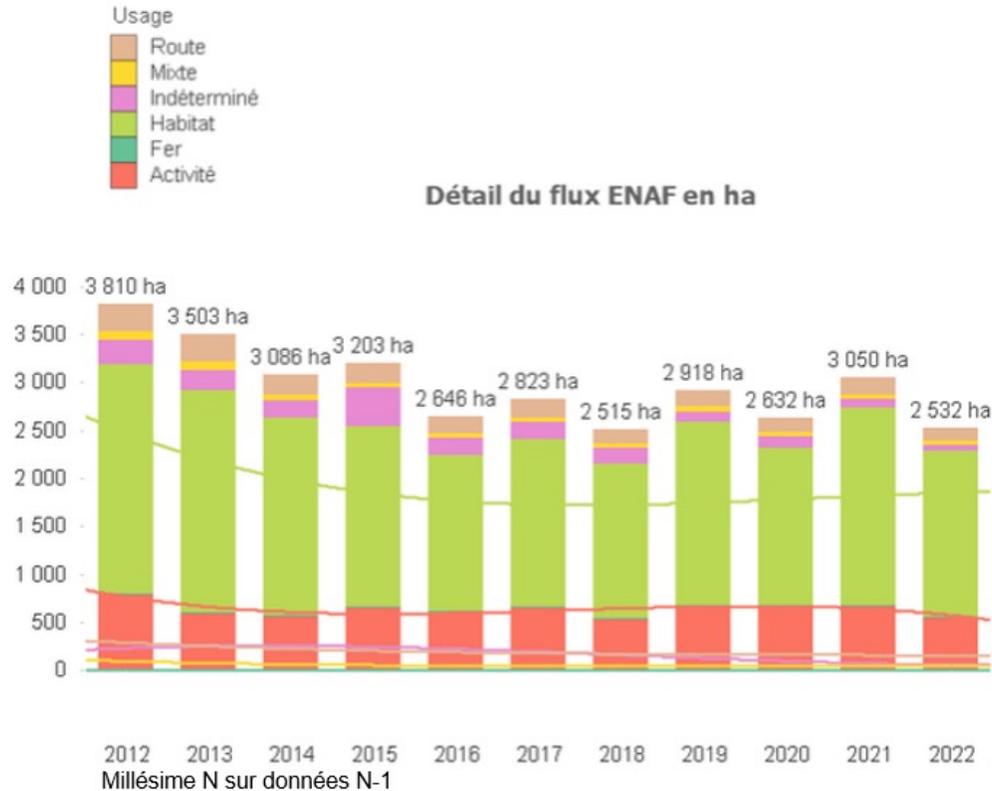
OPTIMISATION DES COÛTS

Optimisation des coûts = baisse des dépenses publiques par la réduction des réseaux à entretenir et l'optimisation des équipements



Etat des lieux lié à la ressource sol

Evolution de la consommation de foncier



- **30 187 ha** d'ENAF consommés sur la décennie 2011-2020
- Consommation 2021 : 2 532 ha
- **2/3 à des fins d'habitat**
- Consommation moyenne à usage résidentiel de **508 m² par nouveau ménage très hétérogène : variable de 144 m² à 4 981 m² en fonction des départements**
- Opérations de moins de 8 logements/ha → 51% de la consommation d'ENAF
- **67% de la consommation ENAF** se situe dans des **communes peu denses** (INSEE)



Présentation des défis identifiés sur le foncier

6. **Accompagner les acteurs des territoires** pour créer des nouveaux modèles d'aménagement plus sobre en foncier et **réduire de 50% la consommation d'espaces naturels, agricoles ou forestiers** sur la période 2021-2030 (par rapport à 2011-2020)

7. Mobiliser les acteurs des territoires pour **réaliser des opérations de désimperméabilisation**, afin de **protéger les sols et la ressource en eau**, et **désimperméabiliser 1000 ha supplémentaires d'ici 2030**

Les actions emblématiques pour relever les défis sur le foncier

- **Revitalisation des centre-villes / centre-bourgs :**
 - Exemple : mise en place d'ORT en particulier dans le cadre des programmes de l'ANCT (ACV, PVD et France Ruralités)
- **Lutte contre les logements vacants par la connaissance et la mobilisation des aides de l'État, de l'Anah et des collectivités**
- **Identification et mobilisation des friches :**
 - Exemple : aides de l'État dont le cadre du fonds vert et des collectivités
- **Élaboration ou révision de documents d'urbanisme, permettant en particulier le développement d'opérations en densification de nouveaux modèles d'habitats ou de zones économiques (nouvelles ou existantes)**
- **Portage foncier par les EPF et mise en place de fonds de minoration foncière**

Témoignage



Grégory BERNARD

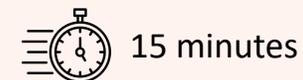
Conseiller à Clermont Auvergne Métropole délégué au PLUi et aux opérations d'aménagement d'intérêt métropolitain

Adjoint au Maire de Clermont-Ferrand en charge de l'urbanisme et de l'aménagement

Questions - réponses



N'hésitez pas à réagir et poser vos questions via l'onglet Q&R



Et vous ?



 2 minutes

Au programme de ce webinaire

✓ Rappel du contexte et des ambitions de la COP régionale (20')

Présentations d'Elise REGNIER

Temps de questions réponses (10')

✓ Partage de l'état des lieux et des défis sur la biodiversité (35')

Présentation d'Olivier RICHARD - DREAL

Témoignage de Julien SEMELET, Région Auvergne-Rhône-Alpes

Temps de questions réponses (15')

✓ Partage de l'état des lieux et des défis sur la ressource en eau (35')

Présentation de Patrick CHEGRANI - DREAL

Témoignage de Pascal FURNION - SMAGGA

Temps de questions réponses (15')

✓ Partage de l'état des lieux et des défis sur le foncier (35')

Présentation de Julien PITTION - DREAL

Témoignage de Gregory BERNARD - Clermont Auvergne Métropole

Temps de questions réponses (15')

✓ Conclusion et prochaines étapes (15')

Présentation et mot de la fin d'Elise REGNIER- DREAL

Temps de questions réponses (5')

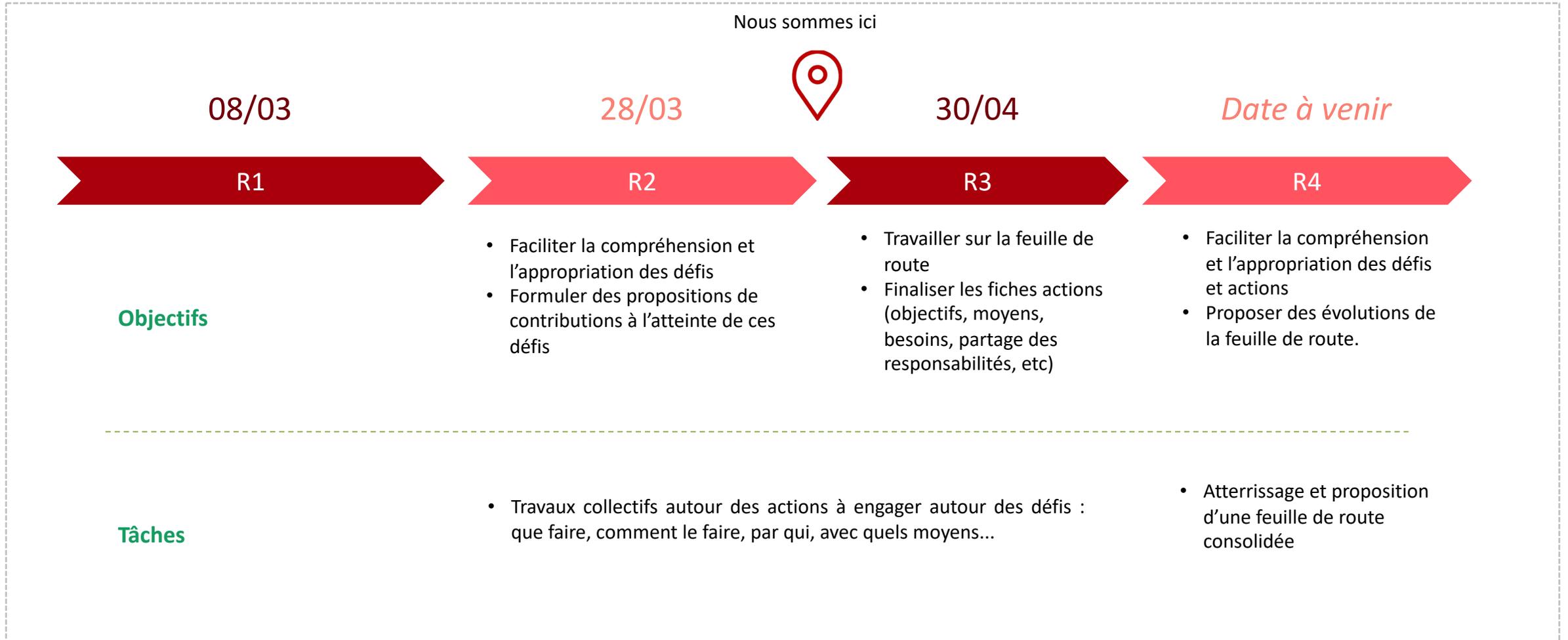
Mot de la fin

Elise REGNIER

Directrice Régionale Adjointe de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

DREAL Auvergne-Rhône-Alpes

Prochaines étapes



[Optionnel] - Questionnaire de recueil des contributions à la feuille de route

COP AuRA - Votre contribution à la feuille de route de transition écologique de la région

La transition écologique exige la mobilisation collective de tous les acteurs de la société, des grandes organisations à la société civile. En effet, il est essentiel de changer collectivement nos pratiques et de développer de nouvelles manières de produire et de consommer afin d'assurer un futur durable et désirable.

Ce formulaire a pour vocation de recueillir les actions "à fort impact" de votre organisation dans le cadre où vous souhaitez apporter votre contribution à la feuille de route de transition écologique qui sera produite dans le cadre de la COP Auvergne Rhône-Alpes.

Nous vous invitons à contribuer sur le secteur et le défi prioritaire de votre choix, en veillant à être le plus précis possible sur votre contribution que vous souhaitez porter. Si vous avez plusieurs contributions, merci de remplir le formulaire plusieurs fois.

L'ensemble des contributions seront étudiées et intégrées, après validation de nos équipes, à la feuille de route régionale de la COP.

Si vous avez des questions vous pouvez contacter : cop@auvergne-rhone-alpes.gouv.fr.

* Obligatoire

Mon identité

1. Je représente...? *

Sélectionnez votre réponse

Suivant

- **Objectifs** : le questionnaire a pour objectif de recueillir les **contributions à la feuille de route** de transition écologique Auvergne-Rhône-Alpes des **acteurs économiques volontaires**, dans le cadre de la COP. Son remplissage est optionnel.
- **Contenu** : il s'agit de proposer une ou plusieurs **contributions** « concrètes » pour les secteurs et les défis de son choix, en veillant à être le plus précis possible sur les actions que les acteurs souhaitent mettre en place. Il est accompagné d'une note explicative permettant de prendre connaissance des questions en amont du remplissage des questions.
- **Modalités d'envoi** : le questionnaire sera envoyé à la suite de la réunion de ce jour et sera remplissable tout au long de la COP.

Questions - réponses



N'hésitez pas à réagir et poser vos questions via l'onglet Q&R





**PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Merci de votre participation